

Sur l'histoire littéraire de l'Afrique subsaharienne francophone

Mohamadou Kane

Volume 24, Number 2, Fall 1991

L'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500964ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500964ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

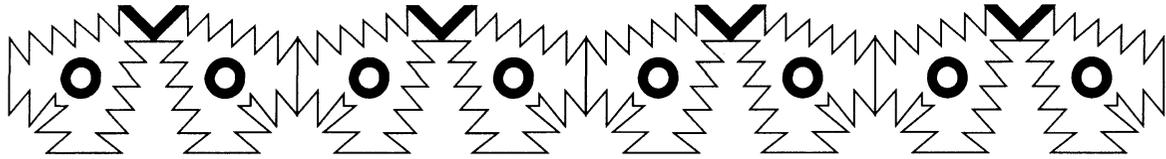
[Explore this journal](#)

Cite this article

Kane, M. (1991). Sur l'histoire littéraire de l'Afrique subsaharienne francophone. *Études littéraires*, 24(2), 9–28. <https://doi.org/10.7202/500964ar>

Article abstract

The literary history of francophone Sub-Saharan Africa still remains to be written. What we have of it now has been haphazardly pieced together from partial visions, including a recognition of racial specificity and a sense of the continuity of French literature. This article re-examines the question by identifying the parameters of the projected history: the need for delimiting African literature into national or regional literatures; the use of a rigorous methodology that will take contextualization into account; the establishment of a comprehensive framework of periods, and so forth. After reviewing some promising initiatives by critics, the author outlines the major orientations that the literary history of Africa should take.



SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE

Mohamadou Kane

À Albert Gérard

■ Il est singulier que l'histoire littéraire africaine n'ait pas plus souvent retenu l'attention des critiques. Il ne suffit pas de prendre en considération le peu de cas fait à cette discipline par les structuralistes pour rendre compte de cette situation. Le mal a été consommé bien avant Barthes et ses émules. L'habitude s'est instaurée de considérer que l'histoire littéraire africaine devait aller de soi. De là, la vague approche méthodologique des critiques — comme on le verra plus loin — et la primauté qu'ils accordent à des préoccupations du moment ou à des présupposés idéologiques. En fait, on est confronté à une diversité d'approches qui laisse supposer une pluralité d'histoires littéraires. Il est facile de faire le point sur les avantages mesurés et les inconvénients réels de chacune de ces approches.

1 Tâtonnements et visions partielles

Pour certains critiques, l'histoire littéraire est événementielle, cumulative. Elle ne va pas au delà de la juxtaposition de faits, d'événements importants mais dont les rapports semblent aller de soi dans un environnement dont l'intertextualité est évidente. Quel service Robert Cornevin, historien de formation et fin connaisseur de la littérature africaine, n'aurait-il pas pu rendre à cette dernière, si seulement il avait pu se démarquer de cette approche cumulative!

La démarche de nombre d'auteurs d'anthologies et de manuels reste exclusivement thématique. Cependant, dans leurs travaux, les thèmes sont insuffisamment situés, enracinés; les rapports qu'ils entretiennent les uns avec

les autres ne sont pas toujours explicités tant ils sont subrepticement abordés, tant la démarche comparatiste laisse à désirer. Très souvent un thème majeur n'est appréhendé qu'à son temps fort, et ce à des fins de périodisation ou pour servir une pédagogie qui n'hésite pas toujours à faire violence aux faits. On sait cependant qu'un thème a des antécédents, qu'il connaît des mutations, subit des influences, s'impose, disparaît ou procède par une série de résurgences; qu'il affecte à son tour d'autres thèmes... À des fins pédagogiques, on opère très souvent par réductions et simplifications abusives.

Ainsi de la place faite par les historiens de la littérature à l'école de la Négritude : on ne veut l'appréhender qu'en son temps fort. Depuis la thèse de Lilyan Kesteloot, personne ne s'est donné la peine de retracer le cheminement qui a conduit à l'éclosion de cette école. Personne n'a pris en considération l'impact de l'africanisme tout à la fois sur les théoriciens de la Négritude et, antérieurement, sur des écrivains, presque exclusivement des romanciers. Ces derniers n'ont rien à voir avec l'école de la Négritude; pourtant il existe une relative continuité entre quelques thèmes développés par eux et les idées préconisées par le « Groupe de l'Étudiant noir ». En aval de 1960, les historiens de la littérature opèrent comme si l'école de la Négritude était entrée en déclin ou avait été gommée d'un seul trait. Elle a fait l'objet d'un débat très souvent pertinent et fécond. Les critiques ont mis la Négritude en question; l'école n'existe plus mais l'idéologie de la Négritude est restée au cœur des préoccupations, à cause de sa contestation continuelle et

du fait que rien n'est venu la remplacer, que ses théoriciens d'hier, en dépit des nuances perçues entre leurs positions, comptent aujourd'hui encore parmi les plus grands écrivains africains. Quand donc écrira-t-on une histoire de l'école de la Négritude faisant ressortir ses tenants et aboutissants, sa réalité idéologique, ses ambitions et ses limites, ses erreurs et ses réalisations, son passé, son présent et sa postérité?...

Il faut convenir en outre que, bien souvent, l'approche thématique a permis d'évacuer le problème des formes, de leurs mutations considérées en relation avec le monde de l'oralité et celui de la modernité. Plus près de nous la tendance se trouve inversée : un structuralisme féroce et mimétique évacue la thématique pour ne plus retenir que les jeux et rapports formels, comme si l'on avait affaire à une littérature désincarnée, et cela, d'ailleurs, au mépris des traditions littéraires africaines. Ici, plus que partout ailleurs, l'histoire littéraire se trouve allégrement occultée.

La revue, si rapide soit-elle, des essais d'histoire littéraire, manuscrits pédagogiques, anthologies, révèle une situation encore plus alarmante. On découvre des omissions délibérées, des silences embarrassés, des écrivains bannis parce que convaincus de complicité avec les colons, des périodes obscures parce que la littérature y avait partie liée avec l'idéologie colonialiste. On constate alors les abus des bilans et panoramas, leur effet cumulatif et leur absence d'approfondissement.

Comment expliquer le silence de l'excellent *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française* d'Ambroise

Kom¹ au sujet de nos premiers écrivains : Amadou Dugay Clédor Ndiaye, Bakary Diallo et, avant eux, les métis de Saint-Louis du Sénégal, l'abbé Boilat, Léopold Panet, Frédéric Carrère, Paul Holle, qui, les premiers, ont produit des œuvres littéraires modernes en Afrique noire de langue française? Sociologues, historiens, anthropologues semblent trouver plus d'intérêt à ces écrivains que les critiques de la littérature africaine. Et pourtant, Kom s'en est simplement tenu à cet état de fait. La mode, c'est de tout faire partir de Paris, du Paris des années 30, de Senghor et Césaire.

On passera rapidement sur d'autres démarches non moins néfastes que les précédentes. Les unes confinent au papillonnement et laissent dans l'ombre de larges pans de notre littérature, les autres ne sont que de savantes extrapolations totalisantes. Nombre de critiques, en matière d'histoire littéraire, privilégient des paramètres d'ordre politique ou idéologique. Ces paramètres ne sont pas toujours déterminants, et le seraient-ils qu'ils ne le resteraient que pour un temps limité.

Toutes ces considérations permettent de saisir les raisons de l'occultation de l'histoire littéraire africaine. On comprend la préoccupation des spécialistes attentifs que sont Albert Gérard et Jack Corzani, qui ont poussé un cri d'alarme et préconisé l'établissement d'une histoire littéraire africaine plus rigoureuse.

Gérard, qui a amplement fait la preuve de sa maîtrise des littératures d'Afrique maghrébine ou noire francophone, anglophone ou lusophone, est revenu plus d'une fois à la charge : « Il est temps d'écrire l'histoire littéraire africaine² ». Au colloque de l'Université de Bordeaux III sur l'enseignement des littératures africaines, Corzani a dit avec pertinence l'exaspération que lui inspirent les faux mythes sur l'Afrique, les Africains, les cultures et littératures africaines. Il prêche la rigueur, le recours à une méthodologie efficace et à l'histoire littéraire. Il n'hésite pas à affirmer que nous n'avons pas de manuel d'histoire littéraire digne de ce nom et il rappelle que « ni des ouvrages d'initiation (au champ souvent trop large), ni des bibliographies, ni des anthologies, pour indispensables qu'ils soient, ne peuvent tenir lieu d'histoire littéraire » (p. 522).

2 Préalables à une histoire littéraire

Tout le monde s'accorde sur l'urgence de l'élaboration d'une histoire littéraire africaine. Les préalables à cette entreprise sont liés à des problèmes tels que ceux de la spécificité, de la délimitation de la littérature, de la périodisation, des tendances et écoles et de l'intertextualité.

a) La spécificité noire

Le problème de la spécificité noire se situe à l'origine même de la littérature africaine

1 Une réédition revue et augmentée de cet ouvrage est en cours.

2 Gérard, *Essai d'histoire littéraire africaine*, p. 224. Il ajoute plus loin : « La littérature africaine en langue européenne est encore bien jeune mais elle a parcouru avec une extrême rapidité les premières phases de sa croissance et il n'est certes pas trop tôt pour en faire l'histoire » (*ibid.*).

moderne. Il a été occulté par le biais de dénégations péremptoires ou d'implications abusives. Pour les colons, la spécificité constitue un thème non avvenu, sans existence. Ils l'écartent en un tournemain. Les critiques marqués par l'idéologie de la Négritude considèrent qu'elle va de soi, qu'elle est incontournable. Dans les deux cas, l'histoire, du moins la vraie histoire, perd ses droits. La jeune littérature se trouve intégrée dans la littérature coloniale française, tout comme, de nos jours, la littérature négro-africaine sert d'appendice à la littérature française dans un nombre croissant de manuels pédagogiques en usage en France même. Il n'est pas nécessaire d'établir son histoire. Tout se passe comme si cette histoire n'existait pas. Un rapide coup d'œil à l'*Histoire de la littérature coloniale en France* de Roland Lebel et aux manuels de littérature française de Bordas permet de se faire une opinion.

Autrefois, la démarche assimilationniste de ceux qui niaient toute authenticité à la littérature orale, une « littérature sans lettres », ne pouvait surprendre. Aujourd'hui, par franco-phonisme tiède ou étroit, on cède un strapon-tin aux littératures francophones. Tous les torts, dans ce refus de l'histoire, ne sont pas du seul côté des tenants de la Négritude : ces derniers n'ont pas eu d'autre souci que de légitimer la spécificité nègre par référence aux origines, à la situation historique, à la race... mais pas toujours à l'histoire en œuvre. Jack Corzani ne s'y trompe pas. De tout cela est née une vision uniformisante, gommant à l'occasion les différences, engendrant une uniformité culturelle au mépris d'une réalité

dont la diversité confine à l'exubérance. Il était certes légitime de bien déterminer la spécificité de la littérature et au préalable de régler une fois pour toutes le problème de la spécificité nègre avant d'en retracer l'histoire. Le problème a été faussé par l'accent prioritairement mis sur la race. Nombre de chercheurs et critiques de la littérature africaine, pourtant conscients du bien-fondé de la mise au point sur le concept de la Négritude ces vingt dernières années, ne parviennent pas toujours à se libérer de cette approche. Pire, l'habitude a été prise de centrer l'histoire littéraire moderne — lorsqu'on s'en préoccupe — sur l'école de la Négritude et de procéder comme si rien ne s'était passé avant 1930 et l'arrivée des écrivains noirs à Paris. La démarche des critiques a trop souvent été commandée par les seules priorités du moment, le souci de prendre en compte l'ensemble des littératures noires. Il faut garder à l'esprit que la thèse de Kesteloot, replacée dans le contexte de la fin de l'époque coloniale, de l'aube de l'indépendance africaine, et surtout des premiers pas de la critique africaine, a été bien plus fondée et utile que ne le dit Corzani. En toute légitimité, elle voulait montrer la convergence, à une certaine époque, des diverses littératures du monde noir et de l'africanisme dans la naissance et le développement de la littérature africaine moderne. Elle n'est pas qu'« essentielle », comme le dit Corzani (p. 523). Elle est attentive à l'histoire même si son approche n'est pas méthodologique. Son ouverture allait faire école, puisqu'elle touchait aux dimensions politiques et culturelles de l'idéologie de la Négritude.

Janheinz Jahn s'est engagé résolument dans cette voie. Beaucoup plus théorique et méthodologique, sa démarche manque cependant de tenir compte de la dynamique et la continuité de l'histoire. Jahn se préoccupe avant tout de fonder en théorie la spécificité nègre. Ce problème se situe au cœur de *Muntu* et dans la combien significative préface du *Manuel de littérature néo-africaine* où il précise :

Les œuvres littéraires ne se laissent répartir que d'après leur style, plus précisément, d'après les résultats d'une analyse phénoménologique du style, analyse qui laisse à chaque œuvre son originalité, mais qui permet de la situer, en partant de ses schèmes idéaux, littéraires et formels de pensée et d'expression, en continuité avec des œuvres aux structures identiques. Ernst Robert Curtius désigne ces schèmes sous le nom de *topoi*. Seule la recherche des *topoi* (caractéristiques générales qui constituent une appartenance littéraire, un « lien » littéraire) peut permettre de répartir les œuvres littéraires dans des groupes significatifs pour l'histoire littéraire; ce n'est qu'après l'avoir analysé que l'on peut savoir à quelle littérature appartient tel ou tel ouvrage (p. 16).

La réflexion sur les *topoi* qui fondent l'africanité ne manque ni d'intérêt ni de pertinence. Elle n'est à coup sûr pas exhaustive.

On comprend que, aujourd'hui encore, on doute de l'existence d'une essence dernière, déterminée à tout jamais, qui permettrait aux Noirs, sous toutes les latitudes et à travers les âges, d'avoir les mêmes perceptions et réactions face aux différentes réalités culturelles, esthétiques et politiques. Écrire l'histoire de la négrité ainsi conçue confine à une gageure. Seul Jahn, servi par une culture africaniste immense, s'y est essayé dans son *Manuel de littérature néo-africaine* qui — il faut en con-

venir — est loin d'avoir eu sur le public l'impact de ses autres travaux. Peut-être parce que sa conception de l'histoire manque d'être... historique. Il procède par bonds, par un papillonnement savant mais qui ne permet pas d'appréhender la continuité des faits, de percevoir leur interaction. Il souligne les temps forts et passe d'un pays à l'autre, sans autre raison que de toujours évoluer en négrité. L'ensemble ne manque pas d'intérêt mais l'histoire littéraire en prend un sérieux coup. En fait, l'ouvrage vaut pour sa préface où Jahn s'engage dans des voies nouvelles. Il s'emploie souvent avec bonheur à déterminer les fondements de l'africanité, à définir la littérature africaine et à faire la lumière sur une terminologie dont l'exubérance justifie pleinement sa démarche. Il déplore fort légitimement le désordre terminologique qui complique la tâche des chercheurs condamnés à parler des littératures nègre, négro-africaine, noire, africaine; orale, traditionnelle; africaine de langue française, anglaise, portugaise... Il ne peut se retenir d'en rajouter, puisqu'il crée le concept paradoxal de littérature d'Agisymbie.

Il faut garder à l'esprit que Jahn avait avant tout des préoccupations théoriques visant à la détermination des critères de sélectivité et de périodicité. L'histoire est implicite dans sa démarche. En outre, selon lui, il existe indubitablement une spécificité noire qu'il n'hésite pas à qualifier d'africaine, privilégiant ainsi l'histoire originelle par rapport aux facteurs de différenciation. Il montre qu'au cours de l'histoire, des caractéristiques se sont imposées qui fondent la spécificité des œuvres et qu'il convient de retrouver. Il en cite un

certain nombre : « Les auteurs et poètes africains, par exemple, emploient des images magiques et incantatoires, sont plus sensibles à la structure rythmique qu'à la structure dramatique et emploient un ton impératif » (*Manuel de littérature néo-africaine*, p. 22).

Cette réflexion n'a pas été reprise de manière suivie. À l'effort renouvelé de théorisation de Jahn on n'a, à ce jour, opposé que des généralités hâtivement établies. La question demeure de savoir s'il existe une spécificité noire pour pouvoir en suivre les mutations dans l'histoire. Comment existe-t-elle? Sous quelle forme? Est-elle immuable, toujours identique à elle-même, à travers les âges et sous toutes les latitudes? Autrement dit, un Belge aurait-il pu écrire *les Soleils des Indépendances*, un Japonais *Hadriana dans tous mes rêves*? Mieux, Ahmadou Kourouma aurait-il écrit le même livre avec trente, cinquante ans de recul? L'africanité ou la spécificité nègre — si elle existe — n'est-elle pas redevable à l'histoire? Le rapport de l'œuvre à l'oralité, pour ne retenir que cet exemple, est-il immuable? L'oralité est-elle fixée à tout jamais?

À défaut d'apporter des réponses définitives à ces questions, nombre de critiques s'installent dans une ambiguïté... pragmatique. D'une part, ils rejettent toute idée de spécificité africaine ou nègre et, de l'autre, dans la pratique quotidienne, ils procèdent comme si ce concept allait de soi; l'origine historique des cultures noires rend inutile toute considération sur leur historicité. Cette ambiguïté constitue un facteur de blocage, non pas de l'histoire littéraire africaine, mais de sa mise en forme. En vérité, deux camps sont en pré-

sence. Il y a ceux qui entendent gommer toute spécificité noire au nom de l'historicité des concepts, et ceux qui, forts des enseignements tirés du débat on ne peut plus fécond sur la Négritude, adoptent une attitude plus relativiste, replacent les choses dans leur contexte et se défendent de tout fixisme, de tout immobilisme culturel.

Une lecture attentive permet cependant de percevoir une évolution significative. La définition d'une spécificité africaine ou nègre n'est prioritaire nulle part. Tous s'accordent sur l'histoire, la nécessité de ne pas perdre de vue sa dynamique et sa relativité. Pius Ngandu Nkashama, dans la belle introduction de son anthologie, postule « une véritable théorie de la littérature africaine » (p. 9). Cette préoccupation rejoint celle de Jahn. Elle prend en ligne de compte l'africanité, là où les critiques africains marqués par le structuralisme se soucient de théorie littéraire tout court. Ngandu Nkashama appelle de ses vœux l'émergence d'une théorie à même, entre autres tâches, de rendre compte de l'originalité africaine. Il envisage l'historicité de cette théorie à venir et trouve un éclatant appui chez Césaire, qui déclare qu'« il faut resituer les choses dans l'histoire » et qui rappelle le principe du relativisme historique en poursuivant : « [...] la Négritude ça porte une date. Il suffit de se rappeler pour voir combien ce mouvement était justifié [...] » (cité par Ngandu Nkashama). Et de mettre l'accent sur les diverses significations de la Négritude. Césaire se reconnaît dans la Négritude des origines et récuse l'utilisation dernière de ce concept, à savoir la mutation d'une théorie littéraire en une idéologie politique. L'import-

tant ici, et c'est à cela que Césaire veut en venir, c'est d'insérer la thématique dans une perspective historique, pour mieux l'appréhender.

b) Histoire et mutations

Albert Gérard qui, par le nombre et la qualité de ses travaux, est le critique le plus attentif au problème de l'histoire littéraire africaine, reprend la question avec une remarquable pertinence. Il explique que dans un monde en perpétuelle et rapide mutation, rien ne saurait arrêter les forces de changement. Ni l'« authenticité africaine », ni la spécificité nègre ne sont des « valeurs immuables » (« Problématique d'une histoire littéraire », p. 5). Certes, le critique ne dit pas si les facteurs de différenciation sont assez importants pour mettre en cause l'essentiel, pour qu'une organisation politique récente puisse porter atteinte à des réalités culturelles antécoloniales. L'important, pour notre propos, réside dans le rôle déterminant de l'histoire et des facteurs qui constituent le contexte d'évolution de la littérature.

Jack Corzani développe le même point de vue, lorsqu'il soutient que

d'un pays à l'autre, d'un moment à l'autre, les mentalités, les croyances, les idées changent et que la littérature elle-même est dans l'histoire, soumise aux lois de l'histoire. N'en déplaise aux thuriféraires de la Négritude, il n'y a pas un nègre, mais des nègres (p. 524).

Il revient à la charge et martèle la même vérité tant il est convaincu — et avec raison — que l'essentialisme en la matière empêche d'appréhender les véritables problèmes afférents aux littératures et cultures africaines :

L'idée de *littérature noire* est purement mythique, elle arrange peut-être ceux, et ils sont encore nombreux, pour qui tous les nègres se ressemblent, elle n'en est pas pour autant pertinente. Nous devons résolument combattre toute approche essentialiste (avouée ou insidieuse) et lui préférer une approche résolument *historique* (*ibid.*).

La première conséquence de ce rejet de la thèse de la spécificité nègre réside dans l'importance dévolue au problème de la délimitation du cadre de cette littérature. La seconde, dans l'abandon d'approches généralisantes fondées sur les concepts de littérature nègre ou africaine échappant aux lois de l'histoire. De même, l'idée de littérature africaine de langues française ou anglaise devient obsolète. Il faut par exemple parler de littératures nationales de langue française. Il faudrait alors savoir si l'État — une réalité politique récente —, la Nation — un postulat dans l'état actuel des choses en Afrique — priment sur des réalités culturelles de base qui conjuguent les appartenances ethniques, tribales, linguistiques, socioculturelles; mais c'est là une autre question que la seule référence à l'histoire, à sa forme évolutive, ne saurait permettre de trancher.

c) Délimitation de la littérature africaine

La délimitation de la littérature africaine reste d'une actualité brûlante, pour la bonne raison qu'elle se trouve impliquée dans les débats sur la spécificité nègre et sur les littératures nationales. Au regard de la théorie, la spécificité nègre semble être passée au second plan. Les critiques ne défendent plus cette thèse; les uns, parce qu'ils la considèrent

établie à tout jamais, et les autres, ses détracteurs, parce qu'ils font comme si la partie était gagnée. En fait, de tout temps, on a dit les limites de cette thèse, quand on ne l'a pas rejetée purement et simplement pour ensuite retomber dans les sentiers battus.

Jahn, qui situe son propos à l'orée de la réflexion critique sur la littérature africaine, consacre des pages pertinentes à la question et ne parvient cependant pas à résister à l'attrait de la thèse qu'il combat. Il dénonce l'anarchie terminologique de la littérature africaine et ses implications pernicieuses. Il essaie d'évacuer du concept de culture ou de littérature africaine toute connotation exclusivement géographique, raciale ou religieuse. Cependant, toute sa démarche montre à quel point il est resté, souvent très largement, tributaire de la thèse de la spécificité culturelle. Sa littérature agisymbienne englobe tous les peuples africains, noirs ou d'origine africaine. Il ne s'arrête pas aux facteurs de différenciation que sont les distances géographiques et temporelles. Il va sans dire que l'étendue de son champ d'investigation lui interdit de s'appesantir sur quoi que ce soit. Il met bout à bout des informations, passe par-dessus les lacunes, les interactions, ne s'embarrasse pas de continuité historique. C'est en fait une gageure — qu'aujourd'hui encore on croit pouvoir tenir — que de vouloir commencer par écrire l'histoire littéraire du monde noir, ou de l'Afrique, ou de l'Afrique francophone. Il faut procéder par degrés et avec méthode, c'est l'évidence.

L'étonnant, encore une fois, c'est que l'on ait tardé à donner suite aux préoccupations méthodologiques de Jahn. L'on continue de tomber dans les mêmes ornières que lui, si on en juge par la démarche empruntée par les auteurs de *European-Language Writing in Sub-Saharan Africa*³. Ils semblent privilégier les facteurs géographiques et culturels. Certes, la perspective historique est mise en relief, mais le problème de la délimitation se trouve comme occulté. En réalité, ils ont mis ensemble toutes les littératures d'Afrique, parce que l'idée de spécificité culturelle est implicite dans ce travail de présentation qui reste d'un intérêt particulier.

Gérard, dans son *Essai d'histoire littéraire africaine*, avance une autre explication, en référence à ce qu'il appelle un *francotropisme* (p. 222), une tendance à tout ramener à la France, à faire de cette dernière le centre et le moteur de l'univers culturel francophone. Et de souligner la diversité de l'approche française qui intègre des écrivains belges et suisses, mais laisse à la porte des écrivains antillais, des Français par la force des choses! Ailleurs, Gérard parle d'une perspective cosmopolite et panafricaine, qu'il a très largement contribué à accréditer par la qualité et le nombre de ses travaux. Les Africains privilégient une approche englobante de leurs cultures et littératures, pour des raisons liées à la race, l'histoire, la géographie, une communauté de situation politique, économique et sociale.

3 Édité par Albert Gérard pour l'Association internationale de littérature comparée.

Aujourd'hui encore, la pérennité de la communauté de destin des Noirs, au sein du sous-développement, explique, outre les présupposés francophonistes, l'insistance sur l'unité culturelle noire. Ce sont donc l'actualité et l'acuité des problèmes du monde noir qui expliquent l'attachement de nombre de critiques africains à l'unité de leurs littératures.

d) Littératures nationales/littératures régionales

Il n'en demeure pas moins que le débat ouvert sur la littérature africaine et les littératures nationales ne peut que servir l'émergence d'une histoire africaine authentique. L'on a procédé par des mises au point et des réajustements. Le concept de littérature négro-africaine, si opérant il y a une trentaine d'années, a été battu en brèche. On se rappelle la boutade étonnée, savante et surtout pertinente d'Anthony Phelps au colloque de Padoue où lui, un Haïtien, s'entendit qualifier de Négro-Africain. Sa réaction entraîna un certain nombre de clarifications. De toute façon, on ne parle plus de littérature négro-africaine mais de littérature africaine dans les programmes universitaires d'Afrique auxquels, cependant, on intègre les œuvres des écrivains des Caraïbes...

Le débat s'est porté à un autre niveau de précision. C'est le concept de littérature africaine de langue française qui se trouve au cœur de la contestation. On lui préfère celui de littératures nationales. Sans entrer dans le fond du débat, ni même prendre position, on se contentera de souligner que c'est un pas de plus dans le sens d'une délimitation encore plus précise et qui facilitera l'émergence de

l'histoire littéraire africaine. Il reste évident qu'avant de procéder à une grande synthèse continentale, il faudrait d'abord établir les éléments de cette synthèse, renoncer à commencer par où on doit terminer, écrire l'histoire des littératures nationales, régionales ou des diverses aires culturelles, avant d'établir une histoire de la littérature africaine fiable et efficace. Comme le recommandait Descartes, il faut procéder du plus simple au plus complexe.

Se pose alors le problème du cadre. Faut-il retenir une délimitation sur une base politique (les États modernes, récents) ou culturelle (les aires de culture)? Dans ce dernier cas, se profile le problème des frontières des États, que l'on sait artificielles, attentatoires à l'unité et à la continuité culturelles de nombre d'ethnies. Si l'on retient la délimitation politique, le cadre étatique — démarche qui semble rencontrer la faveur de la majorité des critiques —, alors se pose le problème de la géographie littéraire de nos pays. Dans le cas du Sénégal, qui occupe une position centrale dans la littérature africaine, le terrain de prédilection semble se trouver en pays wolof. Il existe des régions mortes à la littérature moderne; d'autres occupent une position à peine plus favorable. De même, il existe des pays africains où la production littéraire, l'intérêt du public pour la littérature africaine en sont au stade initial, n'ont pas encore dépassé les limites de la capitale. L'établissement de l'histoire littéraire africaine dans des cadres plus restreints permettra de mieux appréhender ces problèmes et peut-être de leur trouver des solutions, de mieux intégrer à l'histoire littéraire, à l'expli-

cation historique, l'influence des sciences annexes à la littérature, l'influence de l'art, de la politique, des mutations socio-économiques; bref, de ne plus faire de l'histoire littéraire une juxtaposition sans fin, sans explications suffisantes, de faits et de dates.

Corzani reprend à son compte toutes ces préoccupations et invite les critiques « à tenter d'établir non plus une histoire littéraire du monde noir mais les diverses histoires littéraires des nombreux pays de peuplement partiellement ou entièrement noir » (p. 523). Ce vœu sera servi par une approche nationale et progressive. Déjà, des histoires de la littérature du Bénin et du Zaïre ont vu le jour. Une histoire de la littérature romanesque de la Côte-d'Ivoire est en cours d'élaboration. La multiplication de ces travaux permettra l'évolution vers une historiographie africaine plus scientifique qui fermera la voie aux excès idéologiques et aux fantaisies des chercheurs pressés.

e) Problèmes méthodologiques

Il va sans dire que l'on ne peut aider à l'établissement d'une nouvelle histoire littéraire africaine si l'on ne pose pas correctement les problèmes afférents à la situation actuelle. Il ne suffit pas de dénoncer les excès, égarements et paradoxes de cette situation. Il faut en arriver aux problèmes méthodologiques bien souvent escamotés dans le passé. L'histoire littéraire africaine telle que pratiquée de nos jours souffre de maux qui ont pour noms ignorance, partialité, abus idéologiques, extrapolations arbitraires... Ces insuffisances se retrouvent jusque dans l'impressionnante

somme que constitue *European-Language Writing in Sub-Saharan Africa*. Il s'agit certes d'un ouvrage collectif mais, si l'on s'en tient au seul Sénégal, que penser des lacunes qui amputent sa littérature de nombre d'œuvres qui ont eu le mérite d'ouvrir la voie? Pas un mot sur les œuvres de l'abbé Boilat, Léopold Panet, Paul Holle, Frédéric Carrère, Amadou D. Clédor Ndiaye; si peu sur *Force-Bonté* de Bakary Diallo que l'on peut douter que l'auteur de l'article ait eu ce livre en main. Passons sur les affirmations péremptoires sur la place et le rôle du Sénégal dans la littérature africaine. Il est regrettable qu'un comité de spécialistes de la littérature africaine n'ait pas pris le soin de se prononcer sur la pertinence des articles. On ne doit pas taire plus longtemps le rôle initiateur joué par les métis du Sénégal dans la littérature africaine.

Souvent, ces silences sont imputables aux insuffisances d'une littérature africaine qui procède par rejets, ostracisme, partis pris. Les métis, considérés comme des collaborateurs privilégiés ou des complices des colons français, sont bannis d'une littérature que l'on voudrait progressiste, libératrice, à défaut d'être libérale. L'historiographie littéraire africaine s'est accommodée — si elle ne l'a pas cautionnée — d'une sorte de conjuration du silence tirant un voile pudique sur les métis et sur les premiers écrivains à créer en Afrique sous la tutelle plus ou moins directe des autorités coloniales. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que l'on a procédé à la réédition de leurs œuvres, toutes antérieures à l'école de la Négritude.

De même, on peut s'inquiéter de la tendance à l'extrapolation qui semble se dessiner

dans les histoires émergentes des littératures nationales. La conception de la littérarité des œuvres y est quelquefois diffuse. Tout devient littérature : la presse écrite, les textes liturgiques, les rapports de mission des prêtres, les pièces de théâtre ou essais de valeur douteuse et dont l'audience n'aurait pas dépassé le cadre du village. C'est manifestement l'excès contraire. Ailleurs on pêche par éliminations fantaisistes, ici on pêche par ajouts arbitraires. Tout ce qui est écrit doit être pris en considération. En vérité, on ne veut pas le reconnaître, mais dans certains pays la production littéraire est singulièrement mince et récente et c'est une gageure que d'y parler de littérature nationale. Va-t-on tomber dans le piège de bâtir une histoire littéraire par amalgames et excès de bonne volonté?

f) Périodisation

Le recours à une méthodologie rigoureuse dans l'établissement de l'histoire littéraire africaine aurait dû commander une périodisation mettant en relief les phases essentielles de son évolution, dégageant des perspectives historiques et permettant de mieux appréhender l'interaction entre l'histoire et la politique, les autres sciences sociales et les arts. Pendant longtemps, le problème de la périodisation a été occulté ou escamoté. D'abord, parce que les historiens de la littérature ont pris soin — on ne peut plus arbitrairement — de toujours fonder la littérature africaine sur l'un de ses temps forts et sur l'émergence d'écrivains de renom quasiment consacrés d'entrée de jeu. Aujourd'hui encore, on l'a vu, nombre d'historiens procèdent comme si rien ne s'était passé

avant 1934 et la formation de l'école de la Négritude, c'est-à-dire avant Senghor, Césaire et Damas. Ensuite, trop pressés pour approfondir leurs investigations, ils centrent la périodisation autour de l'école de la Négritude pour presque toujours distinguer son affirmation et sa contestation. C'est, il faut en convenir, aller vite en besogne. Il est en effet possible, sans porter pour autant atteinte au prestige de cette école, de dégager d'autres modes de périodisation qui prennent en considération toute la littérature et qui ne retiennent pour idées directrices que celles qui s'avèrent significatives pour l'ensemble de sa durée. Il n'en a pas toujours été ainsi. On peut prendre la mesure des désordres et incohérences en examinant les positions de quelques critiques, auteurs d'anthologies, manuels et histoires littéraires.

En 1970 déjà, Ngal, si méthodique dans ses travaux sur l'œuvre de Césaire, laisse passer dans le cadre d'une étude sur le roman africain contemporain l'occasion de développer une méditation méthodologique. Il montre le peu d'intérêt qu'il porte à la méthodologie historique, à la périodisation. Il note qu'« à partir de telles considérations on peut dégager les directions maîtresses et significatives [...] empruntées par le roman négro-africain depuis une dizaine d'années (1960-1970) », mais ne remonte pas plus haut parce que « c'est plus ou moins la préhistoire du roman négro-africain ». Selon lui,

Le regroupement se fait autour de quatre axes principaux :

1 Les romans de la contestation, pour employer un mot à la mode;

2 Les romans du refuge dans les valeurs du passé;

3 Les romans de la métamorphose;

4 Les romans du dépassement.

On ne verra pas dans ce plan un cadre chronologique (p. 82-83).

Il va sans dire que cette position ne peut en rien aider à l'émergence d'une histoire littéraire africaine. Le colloque où Ngal tenait ces propos portait sur le roman contemporain; il demeure malgré tout étonnant qu'il se détourne de toute considération historique, et paradoxal qu'il parle de préhistoire pour la période antérieure à 1960. On comprend dès lors que ses distinctions thématiques ne soient pas plus opérantes : les thèmes se chevauchent (par exemple, les thèmes 1 et 2 se retrouvent partout). Il est nécessaire d'appréhender chaque thème en son temps fort, c'est-à-dire selon une perspective historique.

Jacques Chevrier fait partir de 1921 sa *Littérature nègre* fort judicieusement revue et augmentée. Une logique de circonstance lui impose d'expliquer la naissance de cette littérature en faisant référence à l'exotisme, l'art nègre, la renaissance de Harlem. Pourtant si averti des choses d'Afrique, il garde le silence sur les publications antérieures à l'éclosion de Paris; il omet ce qui se passe en Afrique même, tout particulièrement au Sénégal depuis 1910, où la colonisation engendre une littérature qui fonctionne comme une cote taillée sur mesure. Il procède à une répartition par genres, avec le théâtre comme parent pauvre; il se tait sur le théâtre de recherche qui se développe en Afrique et singulièrement en Côte-d'Ivoire. En fait, l'approche de Chevrier doit être comprise comme étant avant tout pédagogique. Dans une pers-

pective historique générale, il a voulu donner le tableau des œuvres et des débats en cours.

Plus récemment, Pius Ngandu Nkashama a publié une anthologie précédée d'une remarquable préface qui rend bien compte de la situation de la littérature africaine, fait connaître de nombreux écrivains et insère leurs œuvres dans des courants actuels de pensée et de sensibilité. On peut cependant s'interroger sur les raisons qui ont concouru au choix de 1930 comme repère initial : Ngandu Nkashama est un trop bon connaisseur de notre littérature pour considérer qu'avant cette date rien n'a été produit. Peut-être juge-t-il que rien de valable, de digne d'être inséré dans une anthologie n'avait été publié. Sa périodisation est encore plus difficile à légitimer puisqu'il distingue trois étapes : les débuts de la littérature (1930-1959), les années des indépendances (1960-1969), et l'Afrique des Nations (1970-1982). Il va sans dire que les débuts de la littérature sont antérieurs à 1930; en outre, la guerre a joué comme une ligne de partage (l'on ne saurait placer sous le même signe la littérature d'avant-guerre et celle de l'après-guerre qui s'affirme au grand jour, confère à la Négritude une dimension militante); l'on ne voit enfin pas très bien les raisons qui font de 1970 une année de mutation de la littérature — l'intitulé « l'Afrique des Nations » soulève bien des questions, et constitue pour le moins une anticipation sur le débat sur la littérature africaine et les littératures nationales... Avec un peu plus de rigueur, Ngandu Nkashama aurait fait faire un grand pas à l'historiographie littéraire africaine.

La situation n'est guère meilleure chez ceux qui ont tenté de préciser l'histoire littéraire

africaine ou de la dessiner à grands traits. L'excellent critique Jahn a, de toute évidence, placé son *Manuel de littérature néo-africaine* sous le signe de la théorie de la Négritude. Il s'emploie à donner le tableau de la littérature dans le monde noir, du XVI^e siècle à nos jours. Il adhère évidemment à la thèse de la spécificité noire, et commence par où il aurait dû terminer. Il escamote le problème de la périodisation et se contente de déterminer un axe historique très lâche : les littératures traditionnelles depuis les origines, les littératures afro-américaines et les nouveaux problèmes, la Négritude et les perspectives d'évolution. Il prête ainsi le flanc à nombre de critiques, d'autant plus qu'il périodise soit par temps forts, soit par genres... De Juan Latino à la littérature orale, au negro-spiritual, au calypso, au blues, à l'indigénisme, le lien n'est pas toujours des plus rigoureux.

Son mérite, c'est d'avoir donné un tableau d'ensemble des littératures africaines et des informations fort utiles à l'époque. Son *Manuel de littérature néo-africaine* constitue un premier pas, fort incertain à la lumière des exigences méthodologiques d'aujourd'hui, vers l'établissement de l'histoire littéraire africaine. Son effort d'intégration de littératures qui se prévalent surtout d'une unité originelle a été d'autant plus démesuré que l'idée de la préexistence d'une spécificité nègre est fort contestable.

On était en droit d'attendre beaucoup plus de *Littératures d'Afrique noire de langue française* de Robert Cornevin, qui présentait le double avantage d'être un excellent connaisseur de l'Afrique et un historien accom-

pli. On ne saurait lui reprocher d'ignorer les origines véritables de la littérature africaine moderne : il passe en revue les authentiques précurseurs de cette littérature. Mais sa périodisation laisse à désirer, ce qui est étonnant de la part d'un professionnel de l'histoire. Il articule son travail autour des rubriques suivantes :

- 1 Les précurseurs;
- 2 Le XX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale;
- 3 L'essor du mouvement littéraire africain :
 - a) Le mouvement de la Négritude;
 - b) La marche vers l'indépendance;
 - c) L'essor;
 - d) L'épanouissement;
 - e) Le théâtre;
- 4 Les littératures panafricaines, régionales et nationales.

De toute évidence, la formulation des thèmes reste imprécise. Comment, par exemple, distinguer entre l'essor et l'épanouissement? Les axes temporels ne ressortent pas avec assez de netteté, on ne perçoit pas bien l'évolution de la thématique. Il aurait d'autre part fallu distinguer deux étapes, africaine et parisienne, dans la phase allant de 1900 à 1945 : la continuité n'est pas évidente entre ces deux périodes. Cornevin passe d'une distinction par thèmes à une distinction par genres. Est-il sage ou pratique de séparer le mouvement de la Négritude de la marche vers l'indépendance? Certes, Cornevin pourvoit son lecteur d'une masse considérable d'informations, à orientation historique plus ou moins marquée, mais

son mode de classement est incohérent. Son livre est loin d'avoir contribué à combler les lacunes constatées par un nombre de plus en plus grand de critiques.

De telles insuffisances ne sont pas le fait des seuls auteurs de manuels, anthologies et histoires de la littérature africaine. On les relève aussi bien dans les travaux de recherche approfondie, telles les thèses. Elles restent imputables à la limitation de l'information jusqu'à une date relativement récente, au poids écrasant des préjugés et présupposés idéologiques dans la recherche africaine et au pouvoir des mythes commodes forgés ailleurs.

D'autres critiques — hélas, peu nombreux — ont eu une approche plus attentive, plus prudente et obéissant à une méthodologie plus effective. Hassan el Nouty, au début des années 1970, essaie de dégager les grands axes de l'évolution du roman. Il choisit 1960 comme date charnière, expliquant ce choix de façon fort pertinente en des pages qui mériteraient toutes d'être citées :

S'il est vrai que la littérature est l'expression de la société, l'histoire du roman franco-africain en fournit une illustration singulièrement frappante. Elle s'ordonne en effet tout naturellement d'un côté et de l'autre du moment de l'accession à l'indépendance, c'est-à-dire, en forçant un peu les chronologies, avant et après l'an 1960.

Il montre en amont et en aval de cette date les convergences, variations et différences et les explique fort bien. Il est regrettable que son exemple soit quasiment resté lettre morte.

Dorothy Blair, sans s'embarrasser de considérations théoriques ou méthodologiques, donne un saisissant exemple, dans un domaine parti-

culier, de ce que devrait être une bonne histoire de la littérature africaine ou de l'un de ses genres. Elle va à la source et intègre fort bien les précurseurs éloignés. Elle fait une place juste aux œuvres des métis du Sénégal et des précurseurs de la seconde génération; elle ne s'attarde pas outre mesure sur cette partie, mais elle la connaît et l'intègre à son propos : elle est un critique trop avisé pour se reconnaître le droit d'amputer la littérature africaine de telle ou telle œuvre pour des raisons qui n'auraient rien à voir avec la science. Elle recourt à une périodisation qui a le mérite de recouper les grands axes de l'histoire africaine et de mettre en relief les thèmes les plus significatifs :

- les premiers résultats du système colonial;
- la génération de la Négritude;
- l'après-indépendance : les vingt premières années.

C'est cependant Albert Gérard qui a prêté l'attention la plus grande au problème de l'histoire littéraire africaine. Authentique comparatiste, il s'intéresse également à toutes les littératures africaines; ses travaux portent aussi bien sur les littératures orales que sur les littératures modernes, francophone, anglophone, lusophone... Son approche est, ou thématique, ou historique. En outre, ces dernières années, l'historiographie littéraire africaine se trouve au premier plan de ses préoccupations.

Sa « Problématique d'une histoire littéraire » porte sur les littératures caraïbes, mais son

propos n'est pas sans incidence sur la réalité africaine. C'est ainsi qu'il note :

Pendant la *première phase*, l'art écrit est monopolisé par l'élite « lettrée », qui est « eurogène », ou plutôt par la fraction infime de cette élite qui s'intéresse à la littérature [...]. À cette production écrite, la traite des nègres ajoute bientôt l'art oral des esclaves importés, qui amènent avec eux au moins le souvenir de leurs mythes et de leurs contes, diversifiés selon leurs origines et qui enrichissent leur tradition en donnant une forme orale à leur nouvelle et pénible expérience [...].

Une *deuxième phase* commence quand les représentants des classes assujetties — en l'occurrence, pour employer une terminologie sud-africaine, les groupes « non-blancs » — s'emparent de la plume et du langage des seigneurs [...]. Il va de soi que, dans un premier temps, ces écrivains néophytes, éperdus de reconnaissance et d'admiration pour leur tuteur et sa civilisation, s'efforcent d'imiter docilement l'art métropolitain [...]. En tout état de cause, pendant une bonne partie du régime colonial — et les structures institutionnelles de la ségrégation raciale se maintiennent souvent dans les États politiquement indépendants —, les rares écrivains de couleur veillent prudemment, et avec raison, à n'émettre aucun propos subversif, si ce n'est par les voies feutrées d'une ironie accessible aux initiés. C'est seulement lorsque les intellectuels sentent que le pouvoir blanc commence à s'affaiblir que l'on voit une littérature d'authentique contestation prendre une ampleur appréciable. Fruit de la déliquescence de l'autorité en place, elle en accélère la désintégration [...] (p. 46-47).

Il y a là un modèle de périodisation claire, significative, se fondant sur les étapes de la colonisation. Il n'est pas nécessaire de trop forcer les choses pour saisir la parenté de ce schéma avec celui qui serait valable pour l'Afrique. Et Gérard d'ajouter :

Lorsqu'une société accède à un statut d'indépendance politique, marqué en outre par l'abolition des privilèges

de race (du moins sur le plan des principes et des institutions), sa littérature ne peut manquer d'accéder, elle, à une *troisième phase*, au cours de laquelle la suppression de nombreuses contraintes extérieures libère une dynamique exubérante.

Ce phénomène s'est déroulé en Afrique Noire avec une clarté particulière. L'aube des indépendances s'est accompagnée d'une explosion littéraire, œuvres d'écrivains surprivilegiés, remarquablement instruits dans les universités européennes, par conséquent, coupés de leurs racines culturelles, déculturés par rapport à leur peuple. Ils s'abandonnaient à l'exaltation romantique d'une Négritude mythique; ou bien, tentant de s'accrocher au réel, ils ressassaient dans leurs romans leur expérience personnelle d'hybrides narcissiques. Mais la génération suivante, formée sur place, s'intéresse à la condition réelle, à l'expérience et aux sentiments vécus des citoyens ordinaires. C'est pour eux qu'elle veut écrire, elle se soucie peu des canons du beau langage issu de l'Académie française, de la BBC ou de Camoens; elle créolise des langues européennes, bref s'adresse à son public naturel [...] (p. 47-48).

Les grands moments de l'histoire littéraire africaine sont bien déterminés. Pour le détail, on peut ne pas abonder dans le même sens que Gérard : ne pas penser qu'une bonne formation universitaire occidentale doit nécessairement couper l'Africain de son peuple, ne pas faire de quelques cas isolés des règles générales. La réussite linguistique de Kourouma dans *les Soleils des Indépendances* n'a pas fait école. Les écrivains africains rivalisent dans la maîtrise de la langue française. Il faut se garder d'ériger leurs insuffisances en un système original d'affirmation d'une quelconque particularité. Pour l'essentiel, c'est l'approche du problème de l'histoire littéraire africaine par Gérard, sa périodisation plus précisément, qui mérite de retenir l'attention.

f) Engagement politique et engagement littéraire

Nombre de critiques, d'auteurs de manuels ou d'anthologies établissent leur axe de périodisation en fonction du thème de l'engagement ou de l'école de la Négritude. Ils mettent en relief une phase de la littérature marquée par le militantisme, opposée à une autre où la conscience politique n'existerait pas. Ils commettent l'erreur de ne pas au préalable définir le concept d'engagement, de ne pas en déterminer les nuances, les diverses formes. Ils perdent de vue l'assertion de Mao Tsê-tung, à savoir que toute création est révolutionnaire. En outre, l'engagement ne doit pas être perçu comme un concept immuable. Son contenu varie d'une époque à l'autre. Il n'est pas conçu de la même manière dans les résolutions du Premier Congrès mondial des écrivains et artistes noirs de 1956, et dans les textes critiques contemporains. Pour s'en convaincre, il suffit de confronter lesdites résolutions et cette déclaration de Pius Ngandu Nkashama :

Au delà de l'engagement politique et littéraire, il faut poser le problème de l'écriture poétique et de la « tentative de réponse » que l'écrivain africain réserve aux questions des réalités locales nouvelles. C'est dans le déchiffrement des textes eux-mêmes que le lecteur pourra trouver ces éléments de réponses, lesquelles vont varier « selon les opinions et les tempéraments de leurs auteurs, passant de l'engagement révolutionnaire à la mysticité élatée », pour citer un mot de Rombaut.

L'engagement d'ailleurs ne sera pas à prendre uniquement au sens d'une prise de position de l'écrivain concernant les problèmes sociaux et politiques qui déchirent l'Afrique. La contrainte de l'inspiration dans l'art et dans la poésie peut s'exercer autour de la « vérité de la

poésie ». Dans la manière dont l'écrivain vit dans son imaginaire, les événements quotidiens, et dont il structure ses métaphores. C'est aussi dans ce contexte que s'élabore une écriture nouvelle, dont les thèmes les plus fondamentaux apparaissent dans un dévoilement tragique des consciences en crise, des valeurs mutilées.

Ainsi en va-t-il des nombreux « fous » (schizophrénie et psychoses) qui hantent le roman africain moderne, et de la pluralité des meurtres déritualisés qui s'y effectuent. Cette inadéquation avec les normes et les valeurs superficielles ou artificielles de la société africaine soumise à une violence bestiale aveugle, ne peut aboutir, ni à l'évasion qui impliquerait un abandon et des valeurs et des normes, ni à la « rébellion » qui correspondrait à un effort pour remplacer les valeurs et les normes rejetées par un système culturel et normatif approprié [...] (p. 32-33).

L'engagement ne se limite plus à l'adhésion politique, à la coloration idéologique. Ngandu Nkashama montre bien l'évolution, l'enrichissement d'un concept qui gagne en profondeur. En 1956, le principe d'engagement commandait un réalisme de surface, mais mobilisateur du moins dans sa finalité. Il fallait montrer la réalité de la vie africaine pour dénoncer le sort fait aux Noirs. Aujourd'hui, l'engagement se charge d'une dimension essentielle; il se situe au niveau des consciences.

Ajoutons qu'il est arbitraire de nier tout engagement à la littérature africaine antérieure à 1945. L'engagement est de tradition; on sait que la littérature orale se caractérise par sa fonctionnalité, son engagement et son anonymat. La littérature de 1930 à 1945 s'est engagée, selon les orientations de l'école de la Négritude à ses débuts, dans la défense et la réhabilitation des cultures africaines. Il reste parfaitement possible de montrer que Senghor et Césaire, avant la guerre, ont témoigné d'une

relative conscience politique que devaient favoriser les mutations de l'après-guerre. Il faudrait donc ici, avec le concept de l'engagement, comme avec le concept de la Négritude, procéder par degrés : analyser le concept, en appréhender les nuances, tenir compte de ses mutations. Il faudrait d'abord écrire l'histoire de la Négritude et celle de l'engagement pour que ces concepts puissent devenir de véritables instruments d'investigation.

3 Projet pour une histoire littéraire africaine

Peut-être, pour mener à bien une telle tentative de périodisation, faudrait-il tout centrer autour des thèmes et écoles saisis en leurs temps forts et dans leur continuité historique. Ne pourrait-on pas, dans un projet d'histoire littéraire africaine, distinguer les étapes suivantes :

— *Les précurseurs* (autour de 1850) : les prendre tous en ligne de compte, en partant des œuvres des métis qui reflètent parfaitement les idéaux de l'époque et les rapports entre les parties en présence.

— *L'encadrement colonial* (1900-1930) : après une éclipse d'un demi-siècle, la littérature naît au Sénégal qui, par la force des choses, se trouve être la tête de pont de la pénétration française de l'Afrique. Cette phase est marquée par un net encadrement colonial. Les Français encouragent les premiers écrivains, patronnent leurs œuvres. Les écrivains prennent à leur compte l'idéologie coloniale; souvent, ils en deviennent de naïfs thuriféraires.

— *La primauté du culturel sur le politique* (1930-1945) : phase parisienne, marquée par la

forte influence du courant africaniste, la convergence sur Paris d'écrivains et théoriciens afro-américains, antillais, haïtiens, la naissance de l'école de la Négritude qui se prononce pour la primauté du culturel sur le politique.

— *La primauté du politique* (1945-1960) : phase du militantisme; la littérature se charge de finalité politique.

— *Mutations et perspectives* : phase actuelle. Se posent les problèmes du rapatriement de la littérature, de la formation du public, de l'émergence des problèmes sociaux, du féminisme... S'instaurent et se développent la contestation de la Négritude et le débat sur la nature et la vocation de la littérature africaine, qui reste dans l'ensemble fidèle à son engagement politique.

L'histoire littéraire africaine doit être établie en relation étroite avec son contexte d'évolution, avec le courant de civilisation qui l'a engendrée. Elle ne saurait se limiter à une banale recension de faits et d'œuvres. Elle doit déterminer le rapport de la littérature aux paramètres de ladite civilisation et le saisir dans son dynamisme. Fort légitimement, Corzani insiste sur la relation entre la littérature et la culture :

il existe des bibliographies nationales, des histoires de la littérature camerounaise, sénégalaise, etc. [...] Certes, mais l'histoire littéraire n'est pas l'histoire des littératures, ce n'est pas une liste d'auteurs, d'œuvres et de dates mis à plat, c'est bien autre chose et notamment la mise en rapport de ces auteurs, de ces œuvres, avec le milieu spécifique qui les a nourris, avec les mentalités, les mœurs, bref, la culture de ce milieu (p. 523).

Gérard, qui s'arrête ici plus particulièrement sur l'histoire littéraire de l'Afrique orientale, en arrive aux mêmes recommandations :

Il conviendrait d'analyser plus profondément la diversité et la succession des tendances qui parcourent cette littérature en pleine croissance, et de mettre le résultat de cette enquête en corrélation d'une part avec l'évolution historique de la région, et d'autre part avec le substrat autochtone, qu'il s'agisse des cultures variées auxquelles les écrivains anglophones appartiennent, ou, plus particulièrement, de l'influence de la littérature vernaculaire orale sur la littérature écrite en anglais (« Pour une histoire littéraire de l'Afrique orientale », p. 195).

Non seulement l'historien de la littérature doit renoncer aux ostracismes arbitraires et aux silences embarrassés, tous imputables à des excès idéologiques, mais il doit recourir à une périodisation qui permette d'appréhender écoles et courants de pensée en leurs temps forts, d'enraciner l'histoire dans le véritable contexte de la littérature. Il n'y a pas que la Négritude et les facteurs politiques. La Négritude n'est pas une, elle n'est pas non plus invariable. Son évolution passe par trois étapes. De 1930 à 1945, se développe la première Négritude, avant tout culturelle, née d'une forte convergence entre Afro-Américains, Antillais, Haïtiens et Africains. Elle se déploie sous le signe de l'africanisme triomphant. De 1945 à 1965, en plus d'être culturelle, la Négritude devient politique, plus nettement africaine. Enfin, pour résumer rapidement, la période actuelle correspond à celle des mutations, des variations et de la contestation.

Tout en gardant à l'esprit qu'un courant de pensée ou de sensibilité a des antécédents et une postérité, il faut convenir que l'africanisme

n'exerce pas d'influence déterminante sur la littérature avant 1930. En fait, son influence est remarquable de 1930 à 1965. Entre 1930 et 1945, il permet de focaliser l'intérêt sur l'Afrique, sur une Afrique retrouvée. Dans le roman, il favorise la substitution d'une forme de réalisme sociologique à l'exotisme hérité de la littérature coloniale française; dans la poésie de la Négritude, il se traduit par un certain romantisme à l'égard du passé et une exacerbation de la conscience culturelle. Au lendemain de la guerre, son influence est mieux intégrée aux nouveaux idéaux.

Il faudrait, certes, faire une place conséquente aux rapports de l'idéologie coloniale et de la littérature, en montrer l'évolution. En fait, jusqu'à 1930, tous les écrivains sont favorables au colonialisme et souvent leurs œuvres sont consacrées à faire l'éloge du système politique en place. Tous ont créé leurs œuvres en Afrique même. De 1930 à 1945, les écrivains produisent leurs œuvres en France, fortement influencés par l'africanisme. S'ils ne critiquent pas le système colonial, ils se gardent d'en faire l'éloge. Ils adhèrent aux mythes de l'époque, le plus tenace étant celui de l'Eurafrrique. Ils croient au métissage culturel et à la modernisation ultime de l'Afrique par les colons. Enfin, de 1945 à 1960 plus précisément, les écrivains s'engagent résolument dans la lutte contre le colonialisme.

Un autre thème majeur, celui des rapports entre le traditionalisme et le modernisme, devrait être correctement situé. Il est singulier que la première œuvre romanesque de la littérature africaine tourne autour de ce thème qui aujourd'hui encore occupe une place centrale. L'in-

fluence du marxisme ne devrait pas être passée sous silence; il faudrait circonscrire ses temps forts et ses genres privilégiés.

Il va sans dire qu'une bonne histoire de la littérature africaine devrait aussi intégrer l'influence de la littérature traditionnelle, de la littérature française, des arts et de la musique, des sciences humaines, de l'évolution du goût et de la sensibilité. De nos jours, les travaux se multiplient sur les rapports entre les littératures africaines traditionnelle et moderne. L'influence de l'une sur l'autre n'a été ni continue ni uniforme; il faudrait en préciser la nature et l'évolution. Quant à l'influence de la littérature française, personne ne s'y est vraiment arrêté, pas même les comparatistes. L'histoire reste à écrire à partir des thèmes, des écoles, des écrivains. Mais comment écrire cette histoire lorsqu'on ignore tout de l'influence véritable du surréalisme français sur chacun des poètes de la Négritude, lorsqu'aucune étude conséquente n'a encore été consacrée à l'influence de Péguy, Claudel ou Saint-John Perse sur Senghor? En principe, tous les courants culturels français contemporains trouvent un prolongement plus ou moins accentué en Afrique. Cependant, les chercheurs n'ont pas encore été au delà de cette vérité générale.

Tout semble aller de soi. On ne s'inquiète pas du détail du phénomène, ni de son pourquoi, ni de son comment. C'est ainsi qu'il n'existe pas de travaux consacrés à l'influence des écrivains de la renaissance nègre de Harlem sur les écrivains africains des années 1930. On ne dira rien des rapports de la littérature et des sciences humaines, et pourtant ces dernières ont porté à bout de bras la littérature afri-

caine : leur essor a entraîné celui de la littérature en la rendant plus crédible, plus consistante aussi.

L'on est bien loin, avec cette proposition de programme, de l'habituelle histoire littéraire africaine, simple juxtaposition de faits et de dates, sans effort aucun de synthèse ni d'approfondissement. Il faut que l'histoire littéraire devienne, comme le souhaite Gérard Genette à la suite de Gustave Lanson, « une histoire des circonstances, des conditions et des répercussions sociales du fait littéraire » (Genette, p. 14). Pour cela, il faut se libérer des préoccupations idéologiques, procéder plus modestement du simple au complexe. Il conviendrait d'aller plus loin dans la connaissance de notre littérature, de combler les lacunes par l'étude méthodique des thèmes et des formes, d'établir l'histoire des divers genres littéraires... Au lieu de s'attaquer, d'entrée de jeu, à l'histoire de la littérature africaine, il faudrait en restreindre le cadre, établir d'abord l'histoire des littératures nationales ou régionales. Cette démarche favorisera l'émergence des littératures nationales tout en ouvrant la voie à une histoire des littératures d'Afrique plus fiable.

Le reste ressortit à une question de méthode devant permettre l'appréhension des faits tant dans leur individualité que dans leur continuité. C'est dire encore une fois que les événements doivent être perçus dans leur simultanéité comme dans leur succession. C'est à ce prix que l'on parviendra à enraciner l'histoire littéraire africaine et à la rendre plus scientifique.

Références

- BLAIR, Dorothy, *Senegalese Literature: A Critical History*, Boston, Twayne Publishers, 1984.
- CHEVRIER, Jacques, *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1984 (1974).
- CORNEVIN, Robert, *Littératures d'Afrique noire de langue française*, Paris, PUF, 1976.
- CORZANI, Jack, « Et si l'on recentrait enfin l'histoire littéraire africaine? Plaidoyer pour des nationalisations », dans *Littérature africaine et enseignement* (Actes du colloque de Bordeaux), Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1984, p. 521-533.
- DEPESTRE, René, *Hadriana dans tous mes rêves*, Paris, Seuil, 1987.
- DIALLO, Bakary, *Force-Bonté*, Paris, Rieder, 1926.
- GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.
- GÉRARD, Albert, *Essai d'histoire littéraire africaine*, Sherbrooke, Naaman, 1984.
- — — — éd., *European-Language Writing in Sub-Saharan Africa. A Comparative History of Literature in European Languages*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1986, 2 vol.
- — — —, « Pour une histoire littéraire de l'Afrique orientale », dans *Neo-African Literature and Culture. Essays in Memory of Janheinz Jahn*, Wiesbaden, Ethnos, 1976.
- — — —, « Problématique d'une histoire littéraire », dans *Revue de littérature comparée*, 1 (janvier-mars 1988).
- JAHN, Janheinz, *Manuel de littérature néo-africaine*, Paris, Resma, 1969.
- — — —, *Muntu*, Paris, Seuil, 1961.
- KESTELOOT, Lilyan, *les Écrivains noirs de langue française. Naissance d'une littérature*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles (Institut de sociologie), 1963.
- KOM, Ambroise dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française*, Sherbrooke, Naaman, 1983.
- KOUROUMA, Ahmadou, *les Soleils des Indépendances*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1968.
- LEBEL, Roland, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Paris, Larose, 1931.
- NGAL, Mbwil a Mpaang, « L'État présent du roman négro-africain et malgache d'expression française », dans *le Roman contemporain d'expression française* (Actes du colloque de Sherbrooke), Sherbrooke, CELEF, 1970, p. 79-92.
- NGANDU NKASHAMA, Pius, *les Littératures africaines de 1930 à nos jours*, Paris, Silex, 1984.
- NOUTY, Hassan el, « Situation du roman africain et malgache d'expression française » dans *le Roman contemporain d'expression française* (Actes du colloque de Sherbrooke), Sherbrooke, CELEF, 1970, p. 93-99.
- PHELPS, Anthony, dans *Éthiopiennes*, I, 3-4 (Actes du colloque de Padoue), 1983.